

## Points pour la réunion des DP du 11 Mars 2019

1. Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de communiquer la liste des responsables de plate-forme de test et d'afficher devant chaque plate-forme le nom de son responsable.

[...]

**Réponse de la Direction du 6 Décembre 2018 :**

*La mise à jour a été effectuée y compris pour les plateformes Sigma.*

La mise à jour est incomplète. On trouve sur certaines plateformes les noms d'anciens responsables EHS ou RH comme ceux de Mr Jean-Pierre MONNERET, Mr Alain BOUYSSOU ou de Mme Christine PHELUT.

De plus le nom de Jean-Pierre MONNERET apparaît toujours sur l'intégralité des documents « Que faire en cas de ... ? »

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de mettre à jour complètement cet affichage sur toutes les plateformes.

**Réponse de la Direction du 10 Janvier 2019 :**

*Cette mise à jour sera en effet effectuée*

La mise à jour a été effectuée mais il subsiste des zones où l'ancien affichage est toujours présent (par exemple sur une armoire de la plateforme du 1<sup>er</sup> étage de Kappa).

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction d'effectuer cette mise à jour de manière exhaustive.

**Réponse de la Direction du 7 Février 2019 :**

*Une dernière vérification a été effectuée récemment – tous les documents doivent être à jour.*

La mise à jour a été effectuée mais il subsiste encore beaucoup d'anciens documents toujours présents sur presque tous les étages du bâtiment Kappa.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de récupérer ces anciens documents de manière exhaustive.

**Réponse de la Direction du 11 Mars 2019 :**

***Les responsables de plateforme sont en charge de la mise à jour des affichages généraux. Un rappel sera effectué en ce sens en co-site.***

2. Le point semblait résolu mais il subsiste encore des fontaines à eau hors service notamment au Kappa 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étage.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de faire réparer ou changer les fontaines à eau défectueuses.

**Réponse de la Direction du 7 Février 2019 :**

*Des vérifications sont régulièrement effectuées par Bouygues E&S et les remplacements sont réalisés par le Prestataire Château d'eau dès détection de l'anomalie.*

Il n'y a pas d'amélioration significative de la situation, plusieurs fontaines à eau restent hors service et notamment celle du 1<sup>er</sup> étage Kappa noyau rouge depuis plusieurs mois.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de faire réparer ou changer les fontaines à eau défectueuses.

**Réponse de la Direction du 11 Mars 2019 :**

***Des vérifications régulières sont effectuées - cette semaine, 3 fontaines à eau ont été remplacées.***

3. En début d'année 2019, il y a eu des modifications sur le montant de certaines prestations assurées par Generation/Humanis : le tableau «Garanties 2019 Ensemble du personnel Alstom» fait apparaître des différences par rapport à la notice d'information santé 2018 «JUR2429\_notice\_santé\_ensemble\_presonnel\_Alstom» sans qu'il n'y ait eu la moindre communication à ce sujet.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction soit de communiquer directement sur ces changements soit de charger Generation de le faire.

**Réponse de la Direction du 7 Février 2019 :**

*Du fait du déploiement du 100% Santé par la Sécurité Sociale en France, des adaptations des garanties relatives aux prothèses auditives ont eu lieu. Le document récapitulatif des garanties 2019 sont disponible pour chaque salarié sur son espace personnel Generation.*

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction soit de communiquer directement sur ces changements soit de charger Generation de le faire.

**Réponse de la Direction du 11 Mars 2019 :**

*La réponse reste inchangée.*

4. Les anciennes imprimantes situées aux 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> étage de Kappa noyau rouge n'ont pas encore été remplacées.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de préciser à quelle date ces 3 imprimantes seront remplacées.

**Réponse de la Direction du 11 Mars 2019 :**

*Une imprimante a été effectivement retirée aux étages ci-dessus cités. Les imprimantes en zone jaune seront rapatriées très prochainement en zone rouge afin de créer des espaces « isoloir » en zone jaune. Il est prévu également d'ajouter une imprimante au 6ème et une au 4ème de Kappa.*

5. Il a été constaté qu'AES non seulement ne répond pas à certaines demandes mais en effectue la clôture sans avoir validé que le demandeur soit d'accord avec la réponse établie par AES.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de rappeler à AES son obligation de service et de résultat, à savoir qu'une requête d'un salarié ne peut être close sans la validation du salarié qui a posé cette requête.

**Réponse de la Direction du 11 Mars 2019 :**

*Comme répondu précédemment, il est nécessaire d'ouvrir 1 ticket par demande. Dès que la demande a fait l'objet d'une réponse par l'AES le ticket est fermé. Toutefois, il est toujours possible d'avoir des précisions soit par téléphone soit via l'ouverture d'un nouveau ticket.*

6. Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de fournir un badge « Vigik » aux mandaté(e)s de chaque organisation syndicale afin de pouvoir rencontrer le personnel et mettre à jour l'affichage sur les panneaux situés rue Victor Hugo.

**Réponse de la Direction du 11 Mars 2019 :**

*Cette demande est en cours d'analyse*

7. Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de faire respecter les nouveaux emplacements pour 2/3 roues électriques. Ces emplacements sont de plus en plus souvent occupés par des 2/3 roues thermiques.

**Réponse de la Direction du 11 Mars 2019 :**

*Il n'y a a priori à ce jour pas de 2/3 roues électriques.*

8. Selon l'article L3141-13 du Code du travail, « Les congés sont pris dans une période qui comprend dans tous les cas la période du 1er mai au 31 octobre de chaque année. » Il n'y a donc

aucune raison que soit refusé le bénéfice des congés de fractionnement aux salariés qui ont pris 2 semaines de congé consécutives en mai et non entre le 1<sup>er</sup> juin et le 31 octobre.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction que le bénéfice du congé de fractionnement soit accordé à ces salariés si par ailleurs les conditions pour bénéficier du congé de fractionnement sont respectées.

**Réponse de la Direction du 11 Mars 2019 :**

***Le cas remonté a été analysé et traité en prenant en compte les diverses conditions.***

9. Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de faire le nécessaire afin de rétablir l'eau chaude aux lavabos des toilettes hommes situées au 3<sup>e</sup> étage du noyau bleu du bâtiment Kappa.

**Réponse de la Direction du 11 Mars 2019 :**

***BE&S attend la livraison du nouveau chauffe-eau (délai d'environ 1 semaine)***